



Concours opérationnel  
03 83 67 48 20 • concours@cdg54.fr

EMPLOIS &  
CARRIÈRES

RESSOURCES &  
DEVELOPPEMENT

PRÉVENTION

ANALYSES &  
PROSPECTIVES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-285400032-20180220-200220181006-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2018

Publication : 22/02/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE DU 19 FÉVRIER 2018

### ETABLISSEMENT : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

La commission de sélection professionnelle du grade de technicien territorial s'est réunie le 19 février 2018 au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle.

La séance est ouverte à 14H25.

#### Composition de la commission :

- Monsieur François FORIN, président du Centre de gestion ;
- Madame Valérie WITTISCHE, personnalité qualifiée ;
- Madame Aurore MEYER, fonctionnaire désigné par la Communauté de communes du Territoire de LUNÉVILLE À BACCARAT.

Le candidat a été invité à se présenter devant la commission par courrier en date du 07 février 2018.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous,

apte

inapte

à être intégré au grade de technicien territorial.

Nom	Prénom
LAROQUE	Adrien

La séance est levée à 15H05.

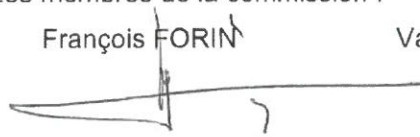
Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 19 février 2018

Les membres de la commission :

François FORIN

Valérie WITTISCHE

Aurore MEYER

  
Signature

  
Signature

  
Signature

Affiché dans la commune/établissement le : 28/02/2018

Publié sur le site internet de la commune/établissement le : 28/02/2018

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.



EMPLOIS &  
CARRIÈRES

Concours opérationnel  
03 83 67 48 20 • concours@cdg54.fr

RESSOURCES &  
DEVELOPPEMENT

PRÉVENTION

ANALYSES &  
PROSPECTIVES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-285400032-20180220-200220181007-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2018

Publication : 22/02/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE DU 19 FÉVRIER 2018

### ETABLISSEMENT : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

La commission de sélection professionnelle du grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques s'est réunie le 19 février 2018 au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle.

La séance est ouverte à 15H05.

#### Composition de la commission :

- Monsieur François FORIN, président du Centre de gestion ;
- Monsieur Pierre BRUTHIAUX, personnalité qualifiée ;
- Madame Aurore MEYER, fonctionnaire désigné par la Communauté de communes du Territoire de LUNÉVILLE À BACCARAT.

Le candidat a été invité à se présenter devant la commission par courrier en date du 07 février 2018.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous,

apte

inapte

à être intégré au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Nom	Prénom
MARBACHE	Ludovic

La séance est levée à 15H45.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 19 février 2018

Les membres de la commission :

François FORIN

Signature

Pierre BRUTHIAUX

Signature

Aurore MEYER

Signature

Affiché dans la commune/établissement le : 28/02/2018

Publié sur le site internet de la commune/établissement le : 28/02/2018

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.